

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 95.026

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 16 Mai à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

6 Mai 1995

6 Mai 1995

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, GAVEN, et Mme FONTAN, Adjoints

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BERLAND, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, SABATHIER et TAP Conseillers,

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO, MOULINEAU, Mmes PARROU SARLAT et PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 31
Nombre de Présents : 24
Nombre de Votants : 24

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Office Municipal du Tourisme
Approbation du Budget Primitif 1995

VOTE : Adopté à l'unanimité

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 1995 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN approuvé par le Comité Directeur le 19 Janvier 1995,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de Budget Primitif de l'Office Municipal du Tourisme, approuvé par le Comité Directeur le 19 Janvier 1995,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 1995 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

A) SECTION D'INVESTISSEMENT

. Dépenses	250 000 F
. Recettes	250 000 F

B) SECTION DE FONCTIONNEMENT

. Dépenses	8 580 000 F
. Recettes	8 580 000 F

SOIT AU TOTAL UN BUDGET DE 8.830.000 F

- Le Budget Primitif 1995 est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 31 Mai 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS